

CATHÉDRALE SAINT-MACLOU MÉCÉNAT



PONTOISE
Ville d'Art et d'Histoire



QUELQUES MOTS SUR LA CATHÉDRALE SAINT-MACLOU

Dominant la vallée de l'Oise, la cathédrale Saint-Maclou raconte l'histoire du territoire et de Pontoise. Son architecture mêle les styles roman, gothique flamboyant et Renaissance, témoignant de près de neuf siècles d'art et de patrimoine.

Classée Monument historique dès 1840, elle abrite des vitraux, des tableaux et des décors sculptés d'une grande richesse, mais le temps, les intempéries et la pollution ont fragilisé ses pierres, ses toitures et son clocher.

Aujourd'hui, la Ville de Pontoise s'engage dans un vaste programme de restauration de la cathédrale. Pour mener à bien ce chantier d'envergure, la Ville, aux côtés de la **Fondation du patrimoine**, lance un **appel au mécénat** à destination des entreprises, des commerçants et des acteurs économiques du territoire.

Un projet pour la ville et pour le territoire

- Préserver un monument emblématique au cœur du centre-ville.
- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle de Pontoise.
- Rassembler entreprises, habitants et institutions autour d'un projet fédérateur.
- Transmettre aux générations futures un patrimoine restauré et valorisé.

Un programme de mécénat pour restaurer un chef-d'œuvre au cœur de la ville et créer, avec vous, le Club des Mécènes de Saint-Maclou.

MÉCÉNAT



PLACER LES ENTREPRISES AU CŒUR DU PROJET DE RESTAURATION

Un chantier pluriannuel d'envergure au service d'un patrimoine vivant

Une responsabilité patrimoniale singulière

La cathédrale est la propriété de la Ville de Pontoise depuis 1966 : elle fait partie des rares cathédrales qui ne relèvent pas de l'État. La Ville mobilise ses moyens propres ainsi que les financements publics. Toutefois, au regard de l'ampleur des besoins, le recours au mécénat privé constitue un levier indispensable.

Un héritage culturel majeur

Classée Monument historique depuis 1840, la cathédrale constitue un ensemble remarquable retraçant l'histoire de l'art et du territoire. Son architecture mêle les styles roman, gothique flamboyant et Renaissance. Ses vitraux évoquent notamment la résidence de Saint Louis à Pontoise et l'épisode du Vœu de Pontoise. Quarante œuvres et tableaux, dont un groupe sculpté classé représentant le Saint-Sépulcre, ainsi que les toitures, façades et voûtes, nécessitent une attention particulière afin d'être préservés de l'usure du temps et des intempéries.

Un programme de restauration prioritaire

Les dégradations constatées menacent l'intégrité du monument et de ses œuvres. Le programme de restauration, organisé par phases dans le cadre d'un plan pluriannuel, interviendra en priorité sur les éléments les plus fragilisés. Il vise à assurer la conservation du bâti et des œuvres, tout en garantissant leur transmission aux générations futures, dans des conditions de sécurité et de mise en valeur adaptées.

Un mécénat de territoire, accessible à toutes les entreprises

Un projet territorial fédérateur

La cathédrale est indissociable de la cité pontoisienne et bénéficie d'un attachement fort de la part des habitants et des acteurs locaux. La collecte de dons lancée en 2024, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a rencontré un réel succès.

Le programme de mécénat privé, soutenu par les élus, vise désormais à associer les acteurs économiques à cette dynamique collective et à contribuer au rayonnement du centre-ville, avec un impact territorial élargi.

Un mécénat accessible à toutes les entreprises

Le mécénat d'entreprise ne s'adresse pas uniquement aux grands groupes. En France, la majorité des entreprises mécènes sont des **TPE** et des **PME**, engagées dans des projets de proximité. Plusieurs niveaux de contribution permettent à chaque structure de participer selon ses capacités. Les dons peuvent prendre différentes formes :



en numéraire (versement d'une somme d'argent)



en nature (don ou mise à disposition de biens ou de matériel)



en compétences (mise à disposition d'un salarié sur son temps de travail)

À chaque niveau d'engagement, un même principe : donner du sens à votre contribution et la rendre visible en privilégiant la mise en valeur de votre **engagement citoyen**.

En soutenant ce projet, les entreprises :

- participent à la préservation d'un symbole majeur du territoire,
- renforcent leur ancrage auprès des habitants, clients, collaborateurs et partenaires,
- contribuent à l'attractivité et au dynamisme économique local,
- bénéficient d'avantages associés au mécénat.

MÉCÉNAT



LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN PRATIQUE

Un dispositif simple, encadré et fiscalement avantageux

Un cadre juridique et fiscal clair

Les dons effectués pour la restauration de la cathédrale Saint-Maclou s'inscrivent dans le cadre du **mécénat d'entreprise** (article 238 bis du Code général des impôts).
Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu bénéficient d'une **réduction d'impôt** égale à :

60%

du montant du don, dans la limite de 2 M€,

Le plafond des versements est fixé à

0,5%

du chiffre d'affaires HT de l'entreprise ou 20 000 €, le montant le plus élevé étant retenu.

En cas de dépassement de ce plafond, l'excédent est reportable sur les **cinq exercices suivants**.

Exemple

Une entreprise qui effectue un don de 5 000 € bénéficie d'une réduction d'impôt de 3 000 € (60 %). **Coût réel du don : 2 000 €.**

Des contreparties avantageuses mais encadrées

Le mécénat se distingue du parrainage : l'entreprise ne reçoit pas de contreparties équivalentes à son don. La doctrine fiscale prévoit l'existence d'une « **disproportion marquée** » entre les sommes versées et les avantages accordés, entre les sommes versées et les avantages consentis.

Concrètement, cela signifie que :

- La contrepartie principale est **symbolique** : votre contribution à un projet d'intérêt général,
- Les autres avantages proposés (visites, temps privilégiés, visibilité, événements) sont soigneusement **valorisés** pour rester sous le seuil de **25%** du montant du don communément admis.

Un parcours donateur fluide

5

SUIVI ET RECONNAISSANCE

informations régulières sur l'avancée du chantier, application des contreparties, invitations aux temps forts du **Club des Mécènes de Saint-Maclou**

4

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MÉCÉNAT

précisant la nature du don et les contreparties associées

3

PROPOSITION DE MÉCÉNAT

stipulant le niveau d'engagement, les modalités de versement et les éventuelles contreparties

2

ÉCHANGE PERSONNALISÉ

présentation du projet, des différentes phases du chantier, et des possibilités de fléchage de votre don (éléments sculptés, vitraux, etc.).

1

PRISE DE CONTACT

mise en relation avec la personne en charge du mécénat à la Ville de Pontoise

LE CLUB DES MÉCÈNES DE SAINT-MACLOU

Rejoignez le Club des Mécènes

Au-delà du geste financier, devenir mécène permet à fédérer une véritable **communauté d'entreprises engagées** autour de la cathédrale et du rayonnement de Pontoise : le **Club des Mécènes de Saint-Maclou**. Il réunit les entreprises qui soutiennent le chantier de restauration et souhaitent :

- participer à des temps forts dédiés (visites de chantier, rencontres, conférences),
- développer leur réseau territorial et créer des liens avec d'autres acteurs économiques du territoire,
- associer leurs collaborateurs à un projet concret et fédérateur,
- s'inscrire dans une dynamique de long terme aux côtés de la Ville.

Une programmation annuelle dédiée aux mécènes

VISITES COMMENTÉES

de la cathédrale et du chantier, animées par les architectes, historiens de l'art ou services patrimoniaux

RENCONTRES THÉMATIQUES

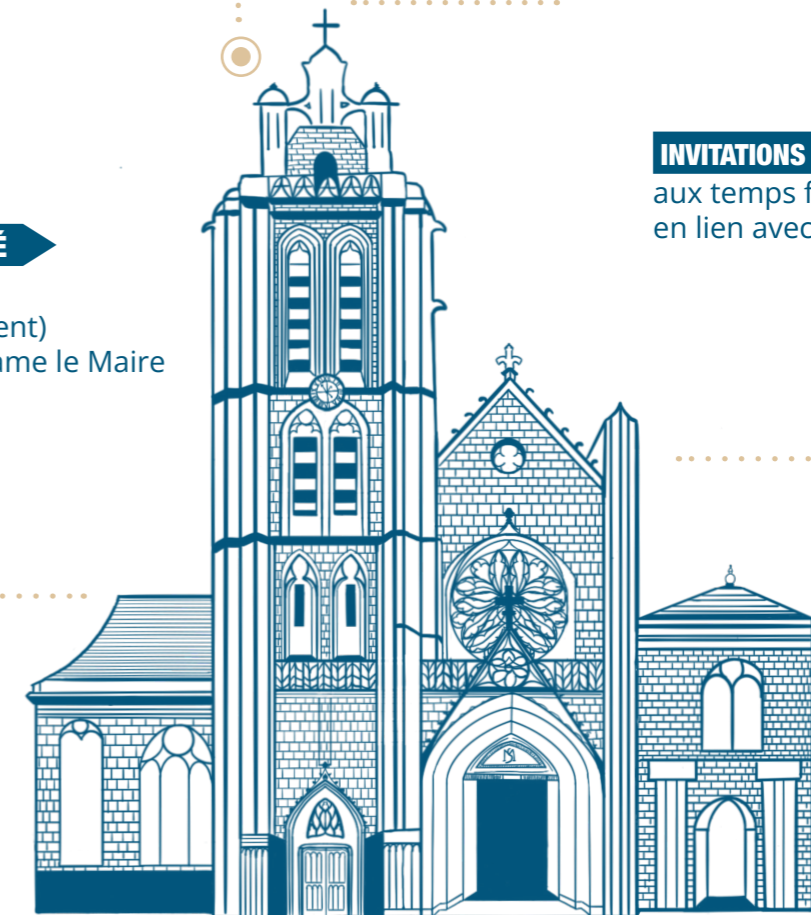
organisées à l'occasion de certains événements culturels et patrimoniaux portés par la Ville ou l'Office de tourisme

TEMPS DE CONVIVIALITÉ

(petit-déjeuner, soirée de remerciement) en présence de Madame le Maire et des équipes projet

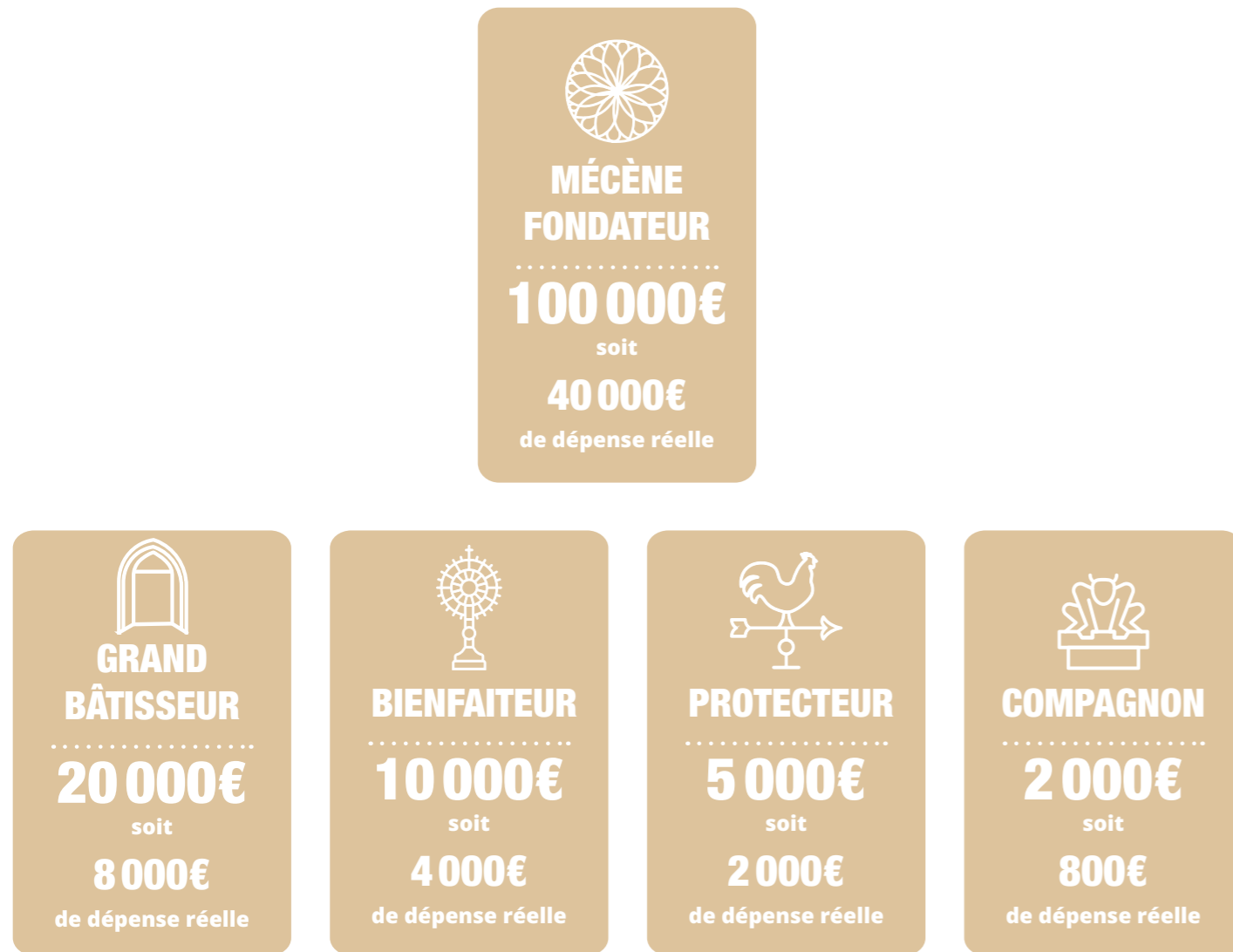
INVITATIONS PRIORITAIRES

aux temps forts municipaux en lien avec le patrimoine



Ces rendez-vous, conçus comme des espaces de rencontre entre acteurs locaux, permettront à chacun de mieux **comprendre** et de **s'approprier** ce projet patrimonial.

Des niveaux d'engagement adaptés



APPEL À ENGAGEMENT

En participant à ce programme de mécénat,

vous contribuez à la sauvegarde d'un patrimoine unique,

vous agissez concrètement pour l'attractivité du territoire,

vous donnez du sens à votre politique RSE,

vous offrez à vos équipes un projet inspirant et fédérateur.

Ensemble, faisons vivre Saint-Maclou pour les cent prochaines années.



Direction du service communication,
marketing territorial et événementiel
Ville de Pontoise
Tél. 01 34 43 34 35
Mail : mecenat@ville-pontoise.fr